

LE PEUPLE BELGE, UN TRAIT D'UNION

Concours d'idées pour l'avenue du Peuple Belge à Lille



LHASSA

Gary Masaero

gmasaero@akt3.fr
Marcq en Baroeul

Architecte DPLG
Obtention du diplôme en 2003
Ecole Nationale Supérieure de Paysage et d'Architecture de Lille (ENSPAL)
Statut Professionnel – Akt 3 Architecture

Charlotte Lejeune

Lille

Architecte HMONP
Obtention du diplôme en 2014
Ecole Nationale Supérieure de Paysage et d'Architecture de Lille (ENSPAL)
Statut Professionnel

Marie-Alice Petiton

Lille

Architecte HMONP
Obtention du diplôme en 2014
Ecole Nationale Supérieure de Paysage et d'Architecture de Lille (ENSPAL)
Statut Professionnel – MAP Architecture

AVANT-PROPOS

Le site présente un caractère réellement atypique. Sa forme est étirée sur plusieurs centaines de mètres, où s'inscrivent et se jouxtent de nombreux espaces vides non-contenus, non-qualifiés. Le site n'est pas appréhendable, on ne peut lui donner de limites évidentes.

Cette échelle particulière, en plein centre-ville, est une rareté tant par sa forme que par ses fonctions.

Le constat effectué sur le site nous a donc permis de nous interroger sur les notions d'échelle, sur les conditions de la qualité urbaine et architecturale, sur le caractère des espaces publics, des espaces partagés, des espaces végétalisés et de la notion que l'on a de parcourir et de vivre la ville.

Ces notions ont guidé notre réflexion tout au long de l'élaboration du projet. Dans cette réinterprétation des thématiques, il est indispensable de repenser les liens entre l'homme et la ville.

Nos ambitions

Elles s'expriment à différents niveaux :

URBAINES ET PAYSAGERES

- Redonner une lecture claire et hiérarchisée du site.
- Apporter une réponse adaptée au contexte particulier.
- Densifier le site.
- Offrir une écriture nouvelle au quartier.
- Créer un ensemble dynamique et rythmé.
- Valoriser les cheminements piétonniers, les parcours vélos et les espaces de rencontres.
- Soumettre aux habitants l'idée de mixité urbaine.

ARCHITECTURALES

- Questionner l'intérêt culturel des bâtiments existants.
- Conserver les traces d'une histoire à travers une nouvelle identité.
- Offrir une nouvelle façon de partager l'espace favorisant les bonnes relations de coexistence.
- Composer et proposer une diversité permettant à chacun de s'identifier dans un ensemble cohérent.
- Oser une architecture remarquable, unique et identitaire d'un renouveau.

LECTURE DES ENJEUX

L'association Axe Culture vise plusieurs objectifs :

- Faire de cette avenue une véritable porte d'entrée du Vieux-Lille.
- Donner une fonction aux différents territoires de l'avenue.
- Proposer un partage juste de l'espace public entre le piéton et la voiture.
- Mettre en valeur le patrimoine.
- Proposer si besoin un nouveau schéma de circulation et toute proposition susceptible de faire de ce territoire un morceau de ville de qualité et générateur d'une nouvelle dynamique territoriale.
- Proposer des solutions pour amoindrir le coût du projet pour les collectivités locales.

OBJECTIFS

Tisser des liens...

...avec le territoire.

Assurer les continuités

Comprendre les enjeux de l'avenue du Peuple Belge, c'est d'abord la réinscrire dans un contexte plus large. Cette opération entre dans le cadre d'un véritable renouvellement et développement du Vieux-Lille. Amélioration du cadre de vie, qualité d'usage, valorisation du patrimoine urbain, paysager et architectural, conservation d'une identité, d'une histoire, sont autant d'enjeux fondamentaux et d'objectifs à atteindre : mais ils ne sont pas les seuls. La requalification de l'avenue l'engage dans un projet ambitieux, avec pour objectif le renforcement de son attractivité économique et de son aménité urbaine. Sa position stratégique lui donne naturellement vocation à devenir un point névralgique fort permettant le dialogue entre les différentes entités.

Notre proposition doit s'inscrire dans cette dynamique de développement. Elle doit non seulement en être l'instigatrice mais aussi la créatrice du devenir du site, l'inscrivant résolument dans une dynamique de mobilité et l'érigant en moment fort d'entrée de ville.

Notre proposition doit donc à la fois symboliser la dynamique qui s'engage, mais également faire signe de ce changement et de ce renouveau. Le projet doit s'affirmer comme marqueur urbain mais aussi comme **un trait d'union** avec le déjà-là dans tout ce qu'il comporte, qu'il soit de l'ordre du bâti ou du paysage.

La reconquête de l'avenue doit donc entrer en résonnance avec le territoire en s'appliquant à retisser des liens entre les différentes échelles, urbaines et architecturales.

Unir les disparités

Le contexte urbain démontre combien le site est en attente d'un projet qui établisse du lien entre plusieurs urbanismes disparates, entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, un projet unique et homogène, tissant des liens étroits avec un environnement urbain hétéroclite.

A l'échelle du piéton, l'avenue présente actuellement une échelle difficilement perceptible. Les perspectives sont lointaines. Le piéton ne peut appréhender son environnement de manière sereine car il ne le maîtrise pas. Les sensations successives que l'on ressent lors de la traversée (Nord-Sud) sont très contrastées et jamais très qualitatives et agréables. Sans doute cette succession d'espaces disparates et juxtaposés, peu fréquentés, sont-ils le fruit de ce sentiment.



Plus qu'une composition urbaine, nous souhaitons que chaque parcelle soit traitée de manière singulière tant par sa volumétrie que par la nature des aménagements paysagers. Notre intention est de produire des spatialités contrastées, composées de modes d'occupation des sols différents et des usages complémentaires, en lien avec le contexte existant. Le fractionnement des volumes s'accommode au paysage existant et répond aux exigences des futures conditions urbaines.

Le caractère traversant du site porte une attention toute particulière aux mobilités douces et à la mixité programmatique, conférant une unité à l'ensemble d'un territoire traversé mais non morcelé, poreux mais non fractionné. Les jeux de volumes des constructions doivent permettre une gradation d'échelle entre intimité et urbanité, entre contexte et densité.

La création globale d'une architecture qui s'étend sur tout le site vise à renforcer le trait d'union et à identifier le projet d'aménagement. Il réintroduit la notion de « contexte » pour l'ensemble des bâtiments bordant l'avenue.

Dessiner le territoire...

...pour mieux le maîtriser.

Notre attitude vise à donner une échelle humaine au territoire. Pour ce faire, le territoire doit être redessiné et divisé en une multitude d'espaces contigus, créant des espaces abordables par l'œil, dont l'on peut lire et cerner les limites.

Le dessin d'un quadrillage minutieux du site nous permet alors de percevoir que l'on peut très simplement redonner une échelle au territoire, juste par la fragmentation des espaces. Se pose alors la légitimité d'un maillage urbain et paysager à travers le site.

Bandes et maillage

Le principe consiste donc à accentuer cet effet étiré du site, comme une pénétrante forte au cœur du Vieux-Lille. Cet effet est accentué par un dessin de lignes parallèles et juxtaposées, plus ou moins larges. Elles constituent un lien tendu entre deux polarités, un trait d'union entre la rocade de La Madeleine et la Place Louise de Bettignies.

BANDES LATÉRALES

Les premières bandes sont constituées de trottoirs et de la voirie, situés au pied des immeubles bordant le Peuple Belge, traités d'une manière uniforme.

Ces bandes font 8 m de large. Elles sont symétriques par rapport à la bande centrale. Elles jouent tour à tour le rôle d'amorce de passages publics, d'accès en promenade haute, de petits bâtiments directement en lien avec l'espace public, de bassins, de jardins publics.

BANDE CENTRALE

Sa fonction est structurante. De 14 m de large, elle recueille sensiblement les mêmes caractéristiques que les bandes latérales. Ceci à la différence près que les jardins et espaces extérieurs deviennent semi-privatifs ou privatifs (patio), les bâtiments ont ici une échelle plus importante.

Les décalages créés entre les bâtiments, sont autant d'interstices permettant de toujours flirter entre les espaces publics et privés sans jamais les mélanger si on le souhaite, ou en les associant ponctuellement si on le désire, au gré des événements et des programmes proposés sur le site.

Les glissements qui s'effectuent entre les espaces extérieurs permettent des transitions douces menant d'un lieu à un autre à travers une promenade.

MAILLAGE

Ces bandes sont recoupées dans leur longueur une multitude de fois et autant de fois que nécessaire, créant un maillage glissant d'une bande à l'autre, créant parfois certaines continuités d'un côté à l'autre de l'avenue, les multiples configurations et bandes en quinconces créant des points de passages, des traversées. Ces espaces ainsi créés sont autant d'occasion d'y insérer des espaces aux usages différenciés, qu'ils soient construits ou non.

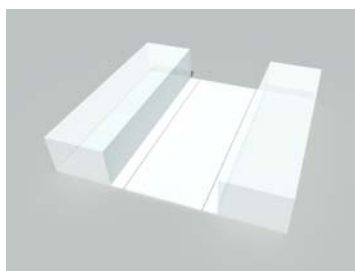
Souplesse d'aménagement

Cette organisation a été mise en place dans le but de créer une structure urbaine forte, un marqueur urbain remarquable, marquant une nouvelle identité, une porte d'entrée du Vieux-Lille jusqu'à son cœur.

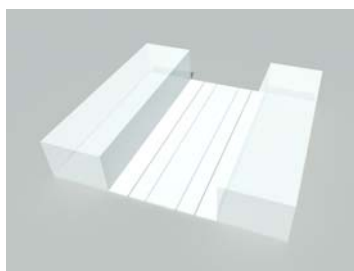
La répartition et le nombre de bâtiments souhaité participent au mélange présenté. Par leur singularité intrinsèque, leurs connexions à l'espace public et leur orientation, les logements prennent presque naturellement leur place. Notre volonté n'est pas de fixer une règle arbitraire dans la répartition mais plutôt de mettre en avant les potentialités de chaque type de bâtiment dans une configuration particulière et propre à chaque bâtiment.

Modularité du site, programmes interchangeables permettent d'envisager de nombreuses configurations sans modifier le principe de base du projet et de la décomposition mise en place.

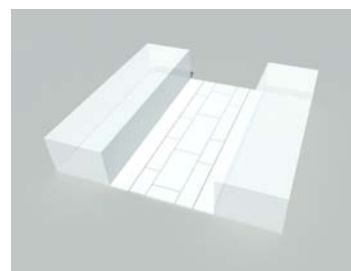
Pour ne pas créer de césure urbaine, il apparaît ainsi essentiel de traiter des liaisons adaptées, mesurées, une transition douce entre les différents espaces. Se pose alors la légitimité du maillage urbain et paysager à travers le site, favorisant les accès et les parcours des piétons dans le quartier.



Existant



Bandes longitudinales



Bandes transversales

Occuper les espaces...

...en les qualifiant.

Densité et foncier

Face à la crise du foncier et aux besoins de financement que nécessite ce projet, la densification maîtrisée s'impose comme un moyen de réponse, une solution aux problèmes d'étalement urbain et de saturation des espaces constructibles dans les villes. Il ne s'agit cependant pas d'imposer une densité élevée partout, mais de l'adapter aux besoins et à l'identité des territoires, au cas par cas.

La densité est une notion complexe, souvent associées à des images de hauteur ou de saturation des espaces. S'il existe un lien logique entre bâtiment de logements ou de bureaux, la notion de densité ne peut être abordée sans être reliée à la hauteur, à l'échelle des vides et des pleins, à la réalité des tissus construits, dans une appréhension globale.

La notion de densité est indissociable de la notion de forme urbaine et de nouveaux « modes de vivre ». Il convient d'aborder la notion de densité par la forme urbaine afin d'éviter une vision arbitraire et réductrice.

Ainsi, notre proposition se veut être une réponse permettant de conserver cette espace de « respiration » qui caractérise le Peuple Belge tout en apportant une nouvelle densité, justement maîtrisée. La densité proposée est toute relative mais offre malgré tout des surfaces à construire importantes. Au vu des échelles des bâtiments existants qui bordent le périmètre d'intervention, on pourrait imaginer d'augmenter légèrement les capacités d'occupation des sols sans remettre en cause fondamentalement le principe présenté.

Porosité et intimité (Annexe 8)

ILOTS OUVERTS

Nous proposons de réaliser un paysage rigoureux dans l'aspect mais doux à parcourir et à vivre, dans une attitude volontaire et affirmée, de respect de l'héritage architectural et paysager, par la réinterprétation de « l'îlot » traditionnel, adaptée au contexte d'aujourd'hui.

Des perméabilités visuelles, des porosités le long des voies, et à l'intériorité de l'îlot permettent de réaliser des « espaces de nature » continus depuis les espaces publics aux jardins semi-privatifs des bureaux et des commerces, en passant par les espaces de jardins privatifs en « cœur d'îlot », à l'espace public des rues créées et aux cheminements piétons traversant le site.

Le Peuple Belge est un véritable espace de respiration, un lieu de transition au milieu d'un urbanisme hétéroclite.

Notre projet vise à créer ce lien entre des entités de natures différentes, entre activité, logement et équipement. Ce lien est possible par une composition urbaine telle que l'îlot ouvert. Par répartition des densités, des statuts, et des traitements extérieurs, on parvient à tisser des liens entre les éléments, grâce à la diversité et à la mixité proposées.

NOTION D'INTIMITE

L'implantation et la configuration des lots, outre les qualités spatiales qu'elles apportent, et la position des annexes, offrent l'opportunité d'offrir un espace tantôt complètement privatif tel un jardin intérieur, tantôt complètement ouvert sur le domaine public comme une cour minérale. Ainsi, le projet propose plusieurs types d'intimité : la première avec l'espace privatif sur la bande centrale, des espaces semi-privatifs d'un côté ou de l'autre et des espaces publics aux opposés.

Ce dispositif vise à favoriser les échanges entre riverains et anime la vie de quartier.

Elle bénéficiera malgré tout d'une certaine intimité par la mise à distance créée par les bassins et espaces arborés qui bordent les bâtiments. La présence de patios en infrastructure suggère une intimité plus appuyée, de part leurs dimensions et leur position.

Bâtir et densifier...

...pour financer.

Création de lots (Annexe 3)

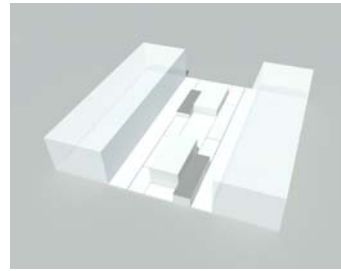
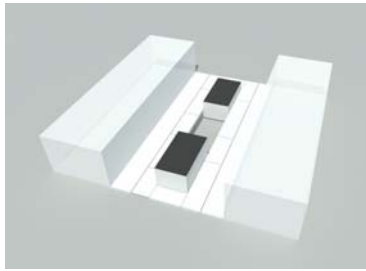
Pour amoindrir le coût du projet pour les collectivités locales, l'équation est donc simple : proposer une solution simple et efficace. Cette solution, elle passe par la création de lots à vendre à divers promoteurs ou investisseurs. L'objectif est donc de céder à ces investisseurs des morceaux choisis de territoire, sous forme de lots. Bureaux, commerces, hôtel et/ou logements sont autant de possibilités attractives à leurs yeux, et d'importantes rentrées financières pour la Ville.

L'essentiel de notre proposition se base donc sur un postulat : la densification du site. La raison réside dans le fait qu'une requalification qualitative du périmètre de réflexion passe obligatoirement par des constructions qui peuvent apporter un financement important permettant de le réaliser.

Le principe des bandes glissantes et le maillage superposé permet une multitude de possibilités d'implantations dans le dispositif créé. Ainsi, selon le programme retenu, la construction ne sera qu'une extrusion du sol, calibrée par le système à mettre en place. Les espaces contigus seront définis selon ce même principe et en fonction de l'existant environnant.

La Ville garderait sous contrôle un cahier des charges rigoureux afin que l'ensemble des principes soit respecté.

Organisation spatiale des programmes: la boîte à outils



Extrusions des volumes bande centrales et latérales

ESPACES ENTREMELES

Ainsi, la diversité des programmes nous a permis de concevoir une variété importante de configurations possibles en lien avec les espaces extérieurs. Les espaces extérieurs peuvent être doubles (Au Sud et latéral) pour permettre à chaque entité programmatique de trouver son intimité parfois ou de s'ouvrir vers l'espace public. Les bâtiments sont accessibles à l'avant et/ou à l'arrière des parcelles, par de petits passages couverts, des passages aériens, surélevés, répartis sur l'ensemble du site.

Ceux-ci débouchent tantôt sur un espace commun, tantôt surplongent des jardins partagés ; ils traversent les îlots, les longent. Chaque bâtiment offre une relation différente à son environnement immédiat.

La diversité se reflète également dans les jeux de toitures. L'enjeu est de créer un front bâti animé et rythmé, plus agréable à voir et surtout à parcourir.

MODULARITE / PHASAGE

Ce principe possède également une qualité non-négligeable. Il permet de laisser un espace végétalisé, minéral ou aquatique en lieu et place des constructions à venir, selon un mode opérationnel de phasage de construction des lots à mettre en place. Ainsi, le site peut être complètement réalisé dans un premier temps avec des espaces verts, minéraux ou aquatiques juxtaposés selon le maillage défini. Dans un second temps, selon la volonté des intervenants, les constructions se feront au gré des phasages d'opération.

Chaque lot comportera divers programmes associés afin de tout de suite insuffler la mixité souhaitée. Ainsi, un même lot pourra comporter des bureaux, des logements et des commerces.

Cette configuration constitue une démarche volontaire de vouloir concevoir des micro-entités diversifiées et complémentaires dans l'idée qu'on peut se faire d'une ville dynamique.

Intérêt financier

LES INVESTISSEURS

Le coût du projet global ne peut être supporté seul par la ville. Afin de réaliser et de développer le quartier, la ville doit rendre attractif le site auprès des investisseurs. Le quartier du Vieux-Lille étant en pleine expansion, il est fort à parier que ceux-ci se précipiteront sur une telle opportunité. La concurrence pourrait permettre à la ville de tirer un bon profit à réinvestir dans les équipements publics à construire.

TOURISTES

Les touristes représentent une manne financière potentielle importante pour une ville. La création d'un équipement culturel tel qu'un musée emblématique constituerait une attractivité certaine pour une clientèle touristique en demande de ce type « d'évènement ». La ville peut là encore y trouver un intérêt financier non-négligeable.

La définition des programmes est un enjeu capital pour la réussite du projet. Une concertation est inévitable entre tous les interlocuteurs afin d'affiner au mieux le projet.

Toutefois, nous avons la conviction que des pôles majeurs se dégagent et sont primordiaux en tant que point de départ, une sorte de tranche ferme à réaliser en premier lieu.

Activités publiques

L'ATOUT TOURISTIQUE

Mal connue des touristes qui ne le traversent que bien souvent en navette, l'avenue du Peuple Belge offre une image peu valorisante d'un quartier pourtant apprécié et reconnu. L'implantation d'un « bâtiment évènement » nous semble être l'opportunité d'un réel développement. Cet ouvrage doit être remarquable, tel un Guggenheim à Bilbao. Il doit être le fer de lance du nouvel aménagement. Nous proposons donc d'implanter **un équipement Culturel**, par exemple orienté vers les nouvelles technologies numériques, très atypique, participatif et avant-gardiste. Sa position en tête de proue, ouverte sur la Place Louise de Bettignies, offre un attrait important et visible par les touristes qui arrivent bien souvent par la Place Louise de Bettignies.



Équipement culturel et son parvis

L'ATOUT SPORTIF

Au-delà du Pont Neuf, le site est actuellement ponctué d'espaces de jeux pour enfants, de terrains sportifs, d'espaces paysagers sous forme de sous-bois et d'espaces engazonnés. Pourtant situé plus à l'écart, cette partie du site apparaît plus appréciée et utilisée par les habitants. Contrairement à la partie située en deçà du Pont Neuf, la qualification des espaces a pris toute sa légitimité. Les lieux sont souvent occupés lors des beaux jours. Seul point noir, les lieux sont bien souvent délaissés en période hivernale.

C'est pourquoi nous pensons que l'implantation d'un **équipement sportif intérieur et extérieur** mélangeant les jeux enfants et les jeux adultes était une piste intéressante. En croissant développement urbain, le quartier présente un déficit en termes d'équipement sportif couvert alors que de nombreuses écoles (tous âges) sont situées à proximité. Étant donné le climat peu clément du Nord, un équipement couvert apparaît comme un atout indéniable.

DEUX EQUIPEMENTS, ZERO INVESTISSEMENT

Ces deux équipements ont une place stratégique dans le dispositif mis en place. Point d'ancrage, marqueur urbain et force d'attractivité du site, l'équipement culturel aura vocation à faire un appel aux touristes régionaux mais aussi internationaux. Les investissements nécessaires à sa réalisation peuvent être effectués à partir des fonds récoltés par la vente anticipée des lots de bureaux et logements.

L'équipement sportif pourrait mêler le Privé et le Public, les activités d'un club privé pouvant jouxter celles du public. Ses fonds pourraient alors provenir en partie aussi du Privé.

Activités privées

LES BUREAUX

Ouvert sur le Palais de Justice, le Peuple Belge regroupe un grand nombre de bureaux d'avocats, souvent répartis dans les premiers étages d'immeubles comportant des logements. La construction de plateaux de bureaux neufs offre la possibilité à d'autres avocats de venir installer leur activité au plus près du Palais de Justice. Cependant, toute activité en lien avec l'équipement culturel, pourrait être aussi proposée.

LES LOGEMENTS

Leur position au-delà du Pont Neuf est volontaire. Cette position un peu plus à l'écart leur apporte plus de calme. Ces logements jouissent donc d'une position géographique privilégiée qui intéressera un grand nombre de futurs habitants.

LES COMMERCES / ACTIVITES EPHEMERES

Ils jalonnent le site de la Place Louise de Bettignies à l'avenue W. Churchill. Ils sont parfois couverts et fermés, parfois complètement ouverts. Leur présence permet l'animation régulière et permanente de l'avenue, sur toute sa longueur. L'idée est d'apporter des activités permanentes sous forme de commerce, se mêlant à l'occasion à des activités diversifiées ponctuelles et /ou éphémères.

Ces activités seront ponctuelles. Elles seront en lien avec le moment de la journée ou de la semaine. Ainsi, ces espaces pourront être dédiés à : un marchand le week-end durant le marché de la Place du Concert ; un antiquaire lors d'une brocante du dimanche ; un artiste le temps d'une exposition temporaire ; un food-truck le temps d'un déjeuner un midi ; autant d'activités possibles mises à disposition pour ceux qui participe au dynamisme du site.

Le principe vise à multiplier les possibilités d'occupation commerciale des espaces afin qu'ils soient continuellement générateurs de vie sur le site, la semaine mais aussi le week-end, lorsque la présence des touristes est importante.

Transformer l'espace public...

...avec des espaces de qualité.

Qualification des espaces

Le maillage proposé et présenté pour ce concours d'idée n'est figé en aucune manière : il est un principe qui fonctionne certes, mais sur lequel tous les éléments sont susceptibles de changer de nature, d'échelle, d'implantation, pour les espaces vides comme pour le bâti construit.

Le fondement consiste à réaliser une pénétrante verte qui s'étiole en faisant traverser le végétal peu à peu jusqu'au minéral de la Place Louise de Bettignies. Le projet se veut être une réponse adaptée au contexte immédiat.

L'étude élargie aux lots offre la possibilité de ne pas créer des entités différentes qui se jouxtent. Bien que la densité et les programmes des opérations divergent, un traitement homogène de la voirie et des principes paysagers viseront à créer une entité complète. Par le dessin et le parcours qu'elle propose (sens unique, ...), la voirie partagée permettra de ne pas créer de césure mais au

contraire un lien facile et permanent. Les bâtiments créés assureront quant à eux la continuité existante d'une ligne bâtie.

LIENS AVEC L'ESPACE PUBLIC

Le projet se veut volontairement généreux en matière de connexions douces avec l'espace public. L'organisation des bâtiments permet de multiples types de relations avec l'espace public : accès à certaines par la rue mais également sur l'arrière depuis les espaces paysagers collectifs, ou par des traversées qui se glissent entre les mitoyennetés, transition par le biais de jardins, de patios, de passerelles. Ces éléments concourent à tisser des liens fins et ténus entre les bâtiments et l'espace public.

LIENS ETROITS

Du Nord au Sud, les bâtiments s'implantent dans la continuité du parcellaire qui les jouxte. Au centre, les logements assurent une continuité avec les lots libres qui les jouxtent. Chaque « entité » de bâtiments s'attache à son contexte, créant ainsi une réelle mitoyenneté qui permet d'offrir un dialogue avec son entourage. Malgré les liens étroits générés, les intimités sont respectées.

D'autre part, les bâtiments entre eux possèdent également ces liens étroits. Un jeu subtil entre pleins et vides est associé à celui des typologies et/ou des programmes. Il permet, malgré la densité, de laisser passer le regard au-delà. Quelques porosités jalonnent le front bâti. Les différentes typologies s'intercalent et l'ensemble proposé rompt avec la monotonie d'un front homogène.

Ces liens étroits sont visibles et discernables en surface. Ils sont d'autant plus renforcés que certains bâtiments sont liés entre eux en sous-sol. En effet, le premier niveau de sous-sol n'est pas régulièrement réservé aux véhicules. Certains bâtiments tels que l'équipement culturel se développent en infrastructure permettant de créer des continuités intéressantes dans le cadre d'un espace d'exposition.

MIXITE ET DIVERSITE DES FONCTIONS

En canalisant de façon juste l'emprise bâtie, on conserve une « respiration » au projet urbain. Cette respiration se traduit sous diverses formes, espace public tantôt minéral, tantôt végétal, espaces de loisirs et de partage, de rencontres, des espaces de qualité au service du citadin qui se l'approprie à sa manière.

CONTINUUM PAYSAGER

L'urbanisme durable vise à une véritable articulation, dans une continuité, de tous les espaces de nature en ville. Cette articulation doit être valorisée : trames, continuités et pénétrantes vertes permettant de relier l'entrée de ville au Cœur du Vieux-Lille. Elle offre aussi de véritables promenades privilégiées pour les habitants.

Un travail fin de mise en scène du paysage permettrait de mettre en avant la diversité qui le caractérise et qui en fait sa richesse tout au long de la promenade, quelle soit en vélo ou pédestre. L'idée est de perpétuer le végétal sur le site en lui accordant une place très importante tout au long du « trait d'union ». Des poches successives viendront ponctuer la promenade.

L'objectif est d'assurer un continuum paysager. Le projet se cale sur les arbres pouvant être conservés. Ainsi certains arbres près de l'avenue W. Churchill, face à la Halle au sucre, l'alignement remarquable face à l'IAE sont autant de sujets qui peuvent être conservés. Un travail plus approfondi permettrait de sauvegarder encore quelques éléments paysagers de qualité.

LES JARDINS ET PATIOS COMME TRANSITION DOUCE ENTRE EXTERIEUR PRIVATIF ET EXTERIEUR PUBLIC

Qu'ils soient privés ou publics, les jardins jouent un rôle capital dans le plan paysager du projet. Certains un peu à l'écart s'articulent entre des jardins privés, à jouissance exclusive des habitants ; d'autres se déroulent le long d'un cheminement public, le long d'un bâtiment, d'un paysage arboré.

PLACES

La place majeure est la continuité de la Place Louise de Bettignies. Elle en est non-seulement le prolongement mais aussi l'amorce de l'aménagement. Cette place aux formes informelles vient

border les pieds d'immeubles tout autour de la Place et s'étend telle une rambla espagnole, constituant un parvis privilégié pour l'équipement culturel.

Tout au long du parcours, de multiples placettes prennent place ça et là, et constituent de petites aires « tampons », parfois disposées le long d'un cheminement, parfois détachée entre deux bâtiments, parfois jouxtant un bassin, couvertes ou non.

ESPACE EVENEMENTIEL

Il fait face à l'IAE. Il est un lieu central, où la vie du quartier sera dynamique de par ce qu'il s'y passe. L'espace peut être végétalisé ou stabilisé, permettant d'imaginer plusieurs usages comme notamment les jeux ou un emplacement pour des animations. L'enjeu est ici de proposer différents usages. L'espace est donc un lieu de rencontre et de partage.

PRESENCE DE L'EAU

La présence de l'eau est un élément indissociable du Peuple Belge.

Nous estimons que la présence de l'eau a non seulement une valeur historique mais aussi symbolique. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de la valoriser sur le projet. Elle devient le fil conducteur, l'élément que l'on côtoie tout au long de la promenade, notamment entre le Pont Neuf et la porte de La Madeleine, où l'on marque sa solennité à travers l'implantation de deux grands bassins, aux formes découpées rigoureuses, à l'image de Vauban au quai du Wault, lieu de convivialité et de sérénité par excellence.

Le projet ne s'étend volontairement jusqu'à l'avenue W. Churchill. En effet, nous retrouvons des traces des canaux à cet endroit précis.

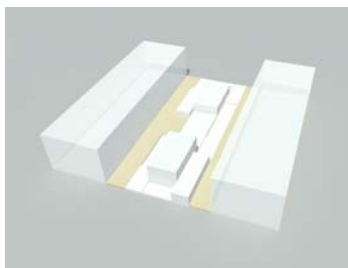
C'est donc ainsi que nous proposons de valoriser cet élément. Elle met également les espaces d'agrément en valeur, à une échelle plus réduite.

SYNTHESE

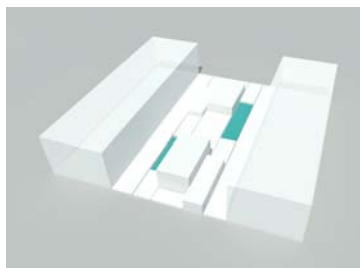
Ainsi nous souhaitons favoriser un urbanisme d'îlots ouverts, traversés par des cheminements doux, qui drainent le site dans sa globalité. En marchant le long des jardins pour l'un, en parcourant les allées cyclistes ou en traversant les places urbaines, chacun évoluera au gré de ses humeurs et de ses envies. Ce maillage favorisera les déplacements doux, et ainsi les rencontres et les échanges se feront plus naturellement.

Dans une démarche volontariste, nous avons souhaité minimiser l'impact de la voiture sur le site bien qu'étant conscients de la place importante qu'a la voiture encore de nos jours. Cette organisation est classique mais elle a prouvé à maintes reprises qu'il y a des possibilités de contrôler la voiture et ses nuisances. Canaliser ses nuisances, c'est favoriser l'émergence d'un quartier plus nature et serein.

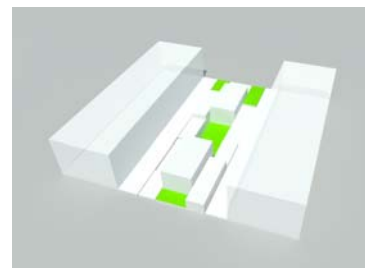
Toutefois, à travers le dispositif que nous proposons, et sans compromettre l'image souhaitée du projet, nous souhaitons maintenir certaines connexions entre les axes principaux. La circulation est rendue volontairement malaisée afin de limiter le transit. La voirie est réservée aux modes doux et pour les automobilistes, elle permet d'accéder uniquement aux divers stationnements situés en sous-sol. Ainsi, l'effet « bouclage » qui a lieu actuellement Place Louise de Bettignies ne sera plus possible, libérant la place du désagrément apporté par les voitures.



Espace public partagé



Présence de l'eau



Le végétal

Qualité des espaces (Annexe 5)

Le rôle essentiel de l'urbanisme durable est de garantir la qualité urbaine.

Il semble primordial de l'insérer dans une politique de reconstruction de la ville sur la ville, dans l'optimisation des contraintes de déplacement et dans l'invention de formes nouvelles urbaines, génératrices d'une densification adaptée et de qualité, moins consommatrice d'espace.

- Proximité des transports publics, des services et des équipements
- Maîtrise de la dépendance énergétique et des émissions polluantes
- Préservation de la valeur paysagère des espaces naturels

L'objectif visé est de rechercher la qualité urbaine provocatrice de l'émergence du lien social, réduire les demandes de déplacements, des ambiances et des activités urbaines permettant de faciliter l'accès de tous les citoyens aux aménités du quartier dont l'équipement sportif et les commerces en sont l'exemple.

L'urbanisme durable implique une nouvelle manière de penser la ville et de la vivre différemment.

ENVIRONNEMENT URBAIN DE QUALITE

Le quartier est le principal cadre de vie de la population. La notion de quartier désigne le lieu d'habitation mais aussi les espaces qui lui sont immédiatement contigus. Tout dans un seul objectif, valoriser l'épanouissement humain.

A l'échelle du quartier, l'espace public peut être analysé comme un ensemble d'espaces intermédiaires assurant les transitions entre les bâtiments.

Les espaces verts jouent un rôle cristallisateur d'un point de vue sociologique en termes de diversification et de mixité des usages. Ils constituent pour les habitants un support privilégié pour la pratique d'activités de loisir, de rencontres et de détente.

C'est pourquoi une proximité avec l'équipement sportif tout au Nord du site est créée.

C'est le point de départ actuel pour des promenades contournant le Vieux-Lille par les jardins partagés des anciens abattoirs jusqu'au parc de la Citadelle. Le projet assure ainsi la continuité de ce cheminement paysager provenant de la Citadelle, ou devient le point de départ de ce parcours.



Equipement sportif et bien-être

Le minéral et le mobilier (Annexe 6)

Dans l'ensemble du quartier, le principe était de proposer trois matériaux pour des usages spécifiques différents de l'espace public.

LE PAVÉ :

Un traitement unitaire prépondérant se déroule sur le sol : le pavé. Matériau identitaire du Vieux-Lille, la présence du pavé dans le futur projet apparaît comme une évidence. Les continuités visuelles ainsi créées auront pour effet de donner une véritable échelle à un quartier qui semble l'avoir perdue. De même nature que les voiries, la sensation de voirie partagée sera d'autant plus marquée que la priorité sera faite aux piétons.

LE BÉTON :

Il est synonyme d'un événement sur le parcours. Son utilisation a lieu dès lors qu'il existe une promenade haute, une déambulation sur les toits de certains bâtiments. Son côté lisse se distingue du pavé texturé et permet d'accentuer le dessin des bandes et les contrastes.

LE MOBILIER :

Le projet invite à la promenade et à la déambulation. Afin de satisfaire les divers promeneurs et touristes, de nombreux bancs sont disposés tout au long de l'avenue. Ordonnés, ils sont facilement identifiables et permettent d'accueillir une population importante et mieux répartie sur le site. Les rampes piétonnes sont une invitation à se poser, le temps d'une pause déjeuné. Leur largeur permet d'y associer la promenade et le repos sans que la quiétude des deux ne soit remise en cause.

LES EMMARCHEMENTS :

Tantôt cheminement, tantôt lieu de convivialité, les emmarchements déterminent sur le site des lieux particuliers. Le premier fait face au Palais de Justice et s'adosse à l'équipement culturel. Le second, plus important, a plusieurs usages : tout d'abord il permet aux piétons de se rendre du Pont Neuf à l'avenue. D'autre part, il est un lieu de convivialité assis ouvert sur la piazza. Il donne à voir les équipements avec un peu de hauteur.

Préserver le caractère naturel...

...de l'avenue.

Le végétal (Annexe 7)

Pour réinvestir le langage jardiné des lieux, le végétal confère au quartier une atmosphère agréable : il y prend toute sa place.

Les structures végétales qui composent les espaces extérieurs se définissent schématiquement selon les typologies suivantes, générant des ambiances particulières en assumant des fonctions bien précises selon chaque situation :

-voirie, stationnements, constructions: ambiance végétale aux abords des surfaces minérales.

Le choix de l'occupation végétale résulte ici d'une approche rationnelle ne nécessitant la mise en place d'aucun moyen technique démesuré, énergivore. La plupart du végétal implanté étant sur les parcelles privées l'entretien fait par la mairie est restreint.

LES ARBRES:

Pour une gestion facile des espaces verts, la plupart du végétal est situé sur les parcelles privées ce qui limitera l'entretien des espaces publics.

En revanche, un diagnostic phytosanitaire des arbres devra être réalisé afin d'étudier la possibilité de conserver les espèces remarquables existantes. Il s'agit là de garder la trace et l'image de sujets qui marquent actuellement l'avenue, tels que ceux qui font face au Palais de Justice, à la Halle au sucre ou cet alignement devant l'école AEI.

Conserver ces arbres, c'est entretenir et valoriser les grands sujets actuels présents et qui marquent le site.



Urbanisme durable

L'urbanisme durable contribue au bon développement de la nature en milieu urbain.

- elle est le lieu d'habitat pour la faune
- elle a un effet filtrant sur les particules polluantes
- elle agit comme régulateur micro climatique

Enfin les infrastructures vertes, en tant qu'éléments de composition paysagère, forment une respiration visuelle dans un contexte bien souvent essentiellement minéral.

Par conséquent le végétal est une composante essentielle de la qualité de vie en ville.

Orienter la circulation...

...pour la canaliser.

Attitude

La voirie prend actuellement une place très importante. Qu'elle soit sous forme de voie de circulation ou de stationnement, elle s'étend du Nord au Sud, tout le long et de part et d'autre de l'ancien canal comblé. La voirie marque sa présence par le contournement continu des voitures qui réalisent le bouclage Place Louise de Bettignies.

Cependant, en tant qu'entrée principale dans le Vieux-Lille, sa présence s'avère nécessaire.

L'existence de cette voirie automobile à travers cet espace apporte de fortes nuisances au quartier et à ses habitants, ainsi que pour les promeneurs des quartiers adjacents qui apprécient la quiétude des lieux.

Nous proposons donc que cette voie existe mais qu'elle soit canalisée et que son usage soit limité. Il est important qu'elle soit maîtrisée et qualifiée. Nous souhaitons valoriser un quartier où la voiture évolue le moins possible, privilégiant la nature et les cheminements doux.

L'esprit du projet est non seulement la maîtrise de l'architecture dans son environnement mais c'est également « l'éducation » de l'homme par rapport à son environnement.

L'intégration paysagère est une chose mais elle ne résout pas tout. Il s'agit aussi de faire changer les mentalités et les comportements en douceur.



Types d'impacts

Il existe trois types d'impacts principaux liés à la circulation et au stationnement :

- Pollution
- Bruit
- Impact visuel

La notion agissant sur deux des éléments en même temps, la pollution et le bruit, est la circulation des véhicules. En réduisant la vitesse des véhicules, on limite la pollution et le bruit de roulement. On ajoute également un caractère sécuritaire indéniable.

VOIRIE QUALIFIEE ET PARTAGEE

La voirie dessert individuellement les accès au sous-sol des logements, des bureaux et des commerces. Les stationnements ne sont volontairement pas présents sur cette voirie afin de ne pas perturber les continuités paysagères. Elle est recoupée à plusieurs reprises par des cheminements piétons prioritaires afin de créer des obstacles visuels et sensitifs dans le but de limiter la vitesse des véhicules. La circulation s'effectue « au pas ». Cette volonté affirmera le caractère du quartier et permettra une atmosphère plus qualitative.

EMPRISE LIMITEE

Dans l'objectif de valoriser l'espace naturel qui doit prendre toute sa place, les circulations sont minimisées au maximum. Les recoupements par des cheminements favorisant les piétons induisent une attention particulière et une vigilance plus accrue des automobilistes.

Une légère réduction de la largeur de la voirie pourrait encore aller dans le sens de ces intentions et minimiserait encore plus l'impact de la voirie, provoquant un ralentissement.

Le troisième élément se traduit par l'impact visuel important généré par le stationnement de véhicules groupés. Se pose la question des stationnements existants en surface.

Il est toujours difficile de limiter efficacement l'impact d'un grand nombre de stationnements. Conserver les stationnements en surface, c'est rendre perceptible le skyline développé par les toits des voitures. C'est pourquoi nous proposons de réaliser uniquement des parkings en sous-sol. La présence du parking Vinci existant absorbe un nombre important de véhicules, sans en avoir l'impact visuel. Ce type d'aménagement est généralisé sur le site.

Objectifs

Le dessin des voiries et des cheminements proposé vise deux objectifs :

- Hiérarchiser les voies par le biais de leurs dimensions, de leur aspect, de leur statut et de leur sens de fonctionnement.
- Réduire l'impact de la voiture en rendant le parcours de l'automobiliste fluide mais « au pas » afin de ne pas créer un quartier « traversé » mais parcouru.
- Ne plus permettre le « bouclage » qui s'effectue Place Louise de Bettignies.

Hiérarchisation (Annexe 9)

VOIRIE INTIMISTE

Le caractère donné à la voirie se traduit par une entrée sur le site identifiée par un marquage au sol spécifiant que l'on entre dans un quartier où la voirie est partagée entre le piéton et l'automobiliste : cette mesure incite donc l'automobiliste à la prudence. Dès l'entrée sur le site, la voirie prend une inflexion au niveau du Pont Neuf. A cet instant, la vitesse des véhicules est ainsi canalisée dès l'entrée du quartier. La sensation de resserrement procurée par les piles du pont devient également une invitation à ralentir. La voirie n'est nécessaire qu'aux bus et ne mène qu'aux accès sous-sols des bâtiments créés. Les parcours et dessins de voirie orienteront et

« repousseront » les automobilistes à l'extérieur du Peuple Belge. Rendre la circulation malaisée, c'est s'assurer petit à petit de dissuader les visiteurs de venir sur le site en voiture.

CHEMINEMENTS

Ils sont nombreux sur le site. Un maillage minutieux, ordonné et qualifié des cheminements permet de déambuler sur le site avec facilité.

Là encore ils sont hiérarchisés. Le principal chemin traverse le site de part en part, de part et d'autre du projet.

Les modes doux sont constamment valorisés et mis en avant sur le site. Les promeneurs et les habitants bénéficient d'une grande liberté de déambulations diverses. Les piétons sont jouissants de plusieurs façons d'aborder leur parcours.

Les chemins les plus directs pour les gens pressés sont moins larges et bordent la voie cycliste. Les chemins invitant à la promenade sont valorisés en étant d'une largeur plus confortable.

Stationnement (Annexe 10)

REPARTITION HOMOGENE ET ORGANISEE DES STATIONNEMENTS

Deux principes :

- Parkings publics sous les espaces publics
- Parkings privés sous les espaces privés

Ils sont disposés en sous-sol tout le long du projet, par poches successives, adaptés aux besoins des programmes et des lots qui les superposent.

Les parkings publics sont indispensables et plus naturellement destinés à l'espace culturel et à l'équipement sportif.

Les autres parkings en sous-sol sont situés au pied des bâtiments : leur répartition permet donc d'envisager une résidentialisation rationnelle et facilement réalisable.



PARTAGE

Le problème du stationnement dans le Vieux-Lille est récurrent. Cependant, son mode de fonctionnement a été peu remis en question. Nous proposons de valoriser les emplacements de véhicules en les mutualisant. L'idée consiste à utiliser les stationnements en sous-sol pour les bureaux en journée et pour les logements en soirée, tout en laissant une petite marge de manœuvre de places libres non-attribuées. Ce fonctionnement vise à limiter le véritable besoin nécessaire à l'absorption du nombre de véhicules vis-à-vis des programmes créés en surface. Le partage de stationnement, c'est optimiser les surfaces en les adaptant aux réels besoins.

Valoriser le site...

...pour le magnifier.

Evolution de la morphologie urbaine

Autrefois, Lille était entourée par la Deûle. L'insalubrité des lieux avaient poussée les décideurs locaux à assécher les canaux qui traversaient le Vieux-Lille. L'avenue du Peuple Belge était un axe structurant et très présent dans le dispositif. Elle était traversée par l'eau. On y retrouve

actuellement un parking, un square et un espace vert sous-utilisés, du fait de la présence de nombreux bars, restaurants et cabarets, mais aussi des activités de prostitution qui s'y déroulent.

L'opération des Rives de la Haute-Deûle va dans le bon sens mais elle est située bien trop loin du centre-ville, et assez méconnu des non-initiés pour avoir un pouvoir attractif sur les métropolitains et sur les touristes. S'inspirant de la dynamique générale de la reconversion des ouvrages navals, la rénovation réussie du Quai du Wault et la future mise en valeur des quais de la Deûle ont été des signes positifs qui ont redonnés sa place à l'eau dans la ville. Lille attire de nombreuses personnes de la métropole, mais aussi étrangères. L'éventuelle remise en eau de la ville peut devenir un attrait touristique intéressant.

Nous avons voulu créer une nouvelle morphologie, changer la qualité du quartier pour permettre ainsi son changement d'image. La densité que nous proposons nous invite à créer des espaces publics généreux à l'échelle du quartier. C'est à travers ces derniers que nous avons réinterrogé les pratiques de circulation, le rapport de l'espace privé à l'espace public pour impulser une nouvelle dynamique et manière de vivre la ville.



Nouvelle morphologie urbaine

Entretenir l'histoire

Les nouveaux axes structurants de l'ancien canal sont repris dans l'intention du projet. Les lignes parallèles symbolisent le tracé des anciens quais, ceux que l'on distingue le long de l'IAE. Pour accentuer et dévoiler une partie de son histoire, le mur d'héberge à ce niveau sera conservé et mis en valeur.

Valoriser les ilots environnants

Le projet proposé fonctionne dans l'assiette foncière établie à cet instant. Une proposition plus élargie peut proposer de créer un véritable lien entre les ilots environnants, des connexions physiques et visuelles, des jardins publics communs disposés le long des liaisons douces. Ainsi, des continuités pourraient être créées jusqu'à la Place du Concert, ou encore au cœur du jardin de l'Hospice Comtesse, jusqu'à la Citadelle où un projet d'aménagement paysager a lieu actuellement.

L'image

VOLUMETRIES

Les volumes se veulent volontairement provocateurs. L'image proposée n'est pas une finalité en soi. Mais elle est révélatrice d'une expression architecturale forte des bâtiments. Et c'est ce qui est attendu si l'on veut donner à ce lieu un caractère exceptionnel. Le projet architectural global doit être fort et contraster avec son environnement.

Ce fil conducteur est également le nôtre. Notre démarche s'est donc attardée à donner un caractère particulier et identitaire au site, sans en oublier son histoire.

ALTIMETRIES

Une lecture simple dans le paysage. Tous les bâtiments ont une hauteur variable mais homogène. Il n'y a pas de saut d'échelle marquant plus particulièrement un bâtiment qu'un autre. Leurs toitures sont autant de support de promenades ou de point de vue. L'idée de marcher sur les toits prend tout son sens.

Le vide comme écriture urbaine

Le vide prend une place éminente dans le projet : il apparaît sous forme d'espaces piétonniers, offrant des perspectives paysagères au regard, des espaces publics propices aux rencontres et aux échanges. Les qualifications de ces espaces non bâtis sont nombreuses et en montrent la richesse et la diversité.

L'organisation urbaine, dans sa recherche de porosités, s'est donc construite à partir de ces vides, véritables écritures urbaines. La conception et l'organisation des îlots s'articule elle aussi autour et à partir de ces creux qui viennent caractériser la forme du bâti.

Cette attention au vide permet à la fois de reconsidérer les liens entre l'intime, l'intériorité et l'espace public ou commun, ménageant des lieux où vie privée et vie commune peuvent cohabiter et dialoguer. Chaque élément du projet trouve donc également son identité et sa place à partir de ces espaces en creux.

Jouer avec ces vides, les qualifier tout en leur laissant la possibilité d'être habités et donc réinventés par ses usagers sont des éléments porteurs du projet.

Conception intégrée (Annexe 4)

IMPLANTATION ET RAPPORT D'ECHELLE

Comme expliqué dans le chapitre urbain, notre volonté est de concevoir des continuités dans l'ordonnancement des masses bâties. Le projet est alors tenu par ces continuités. Les continuités en plan se traduisent en continuités volumétriques en privilégiant les rapports d'échelle harmonieux avec les mitoyennetés du site.

MATERIAUX

Nous proposons de réaliser une architecture de qualité pour la ville, offrant un véritable caractère environnemental aux constructions. Cependant, l'architecture vise à être identifiable quitte à contraster.

Les matériaux sont choisis pour leur pérennité et le caractère identitaire qu'ils véhiculent. Béton peint, Enduit, Verre, Toitures végétalisées.

Traitement architectural

UNITE DANS LA DIVERSITE

Les principes ont été établis plus haut. Malgré cette règle simple, la diversité et les possibilités sont nombreuses. Nous proposons d'édifier un catalogue de teintes et de matériaux très précis.

L'écriture architecturale issue des programmes des bâtiments pourrait être suffisante pour créer la diversité recherchée.

LECTURE URBAINE

Le projet expose clairement un rythme architectural très expressif. Malgré l'enfilade de bâtiments, l'effet bande présent en plan n'est jamais présent lorsque l'on parcourt le site. Le profil des bâtiments est varié, le jeu des toitures participe à donner cette variété et à la qualifier.

Le parti pris est audacieux mais prend tout son sens lorsqu'il se confronte aux images d'une architecture contemporaine innovante. Simplicité des formes, recherche d'une standardisation, d'un ordonnancement : tous les items sont réunis et réinterprétés, donnant ainsi l'image nouvelle d'une architecture certes simple mais avant tout agréable à vivre.



Bureaux, logements et activités éphémères

IMPLANTATION

Assurant la continuité le long des voiries, les nouvelles constructions se côtoient et se font ainsi face de part et d'autre de la rue dans un ordonnancement en plan qui est loin de refléter la réalité volumétrique. Cette rigueur en plan traduit notre volonté de vouloir contenir un front bâti le long des voies. Ainsi, les bâtiments se présentent sous la forme de petites compositions de constructions soit une longueur raisonnable de front bâti à l'échelle d'une ville. Les porosités sont récurrentes à travers les bâtiments.

Ces compositions ainsi faites ne se font pas face de façon classique, comme un jeu de symétrie sans intérêt et qui n'offre aucune qualité.

REPARTITION

Les constructions sont réparties de façon linéaire et à chaque fois adaptée au contexte environnant, afin de répondre au mieux aux continuités des activités et des lieux de vie existants. Leur répartition sur le site peut nécessiter un travail plus approfondi en cherchant à créer de la mixité sans que les constructions ne se fassent de l'ombre entre elles.

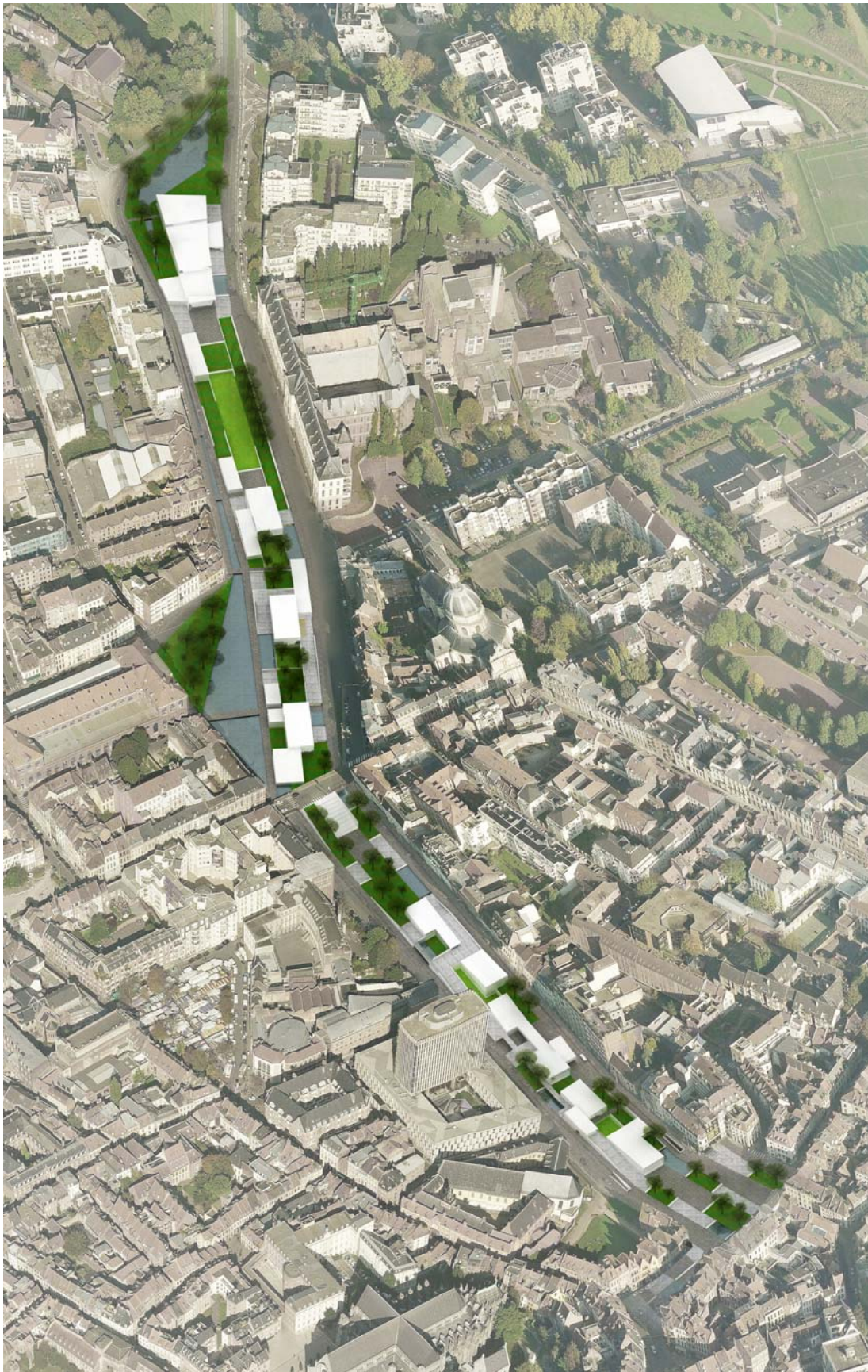
La répartition en nombre des typologies est là encore une proposition. La force du projet réside dans le fait que les programmes peuvent être modulables et interchangeables.

Notre hypothèse repose sur deux appels disposés aux extrémités du site, avec la présence de l'équipement culturel Place Louise de Bettignies et l'équipement sportif au Nord, en entrée de ville.

FIN DU MEMOIRE

ANNEXE 1

Perspective



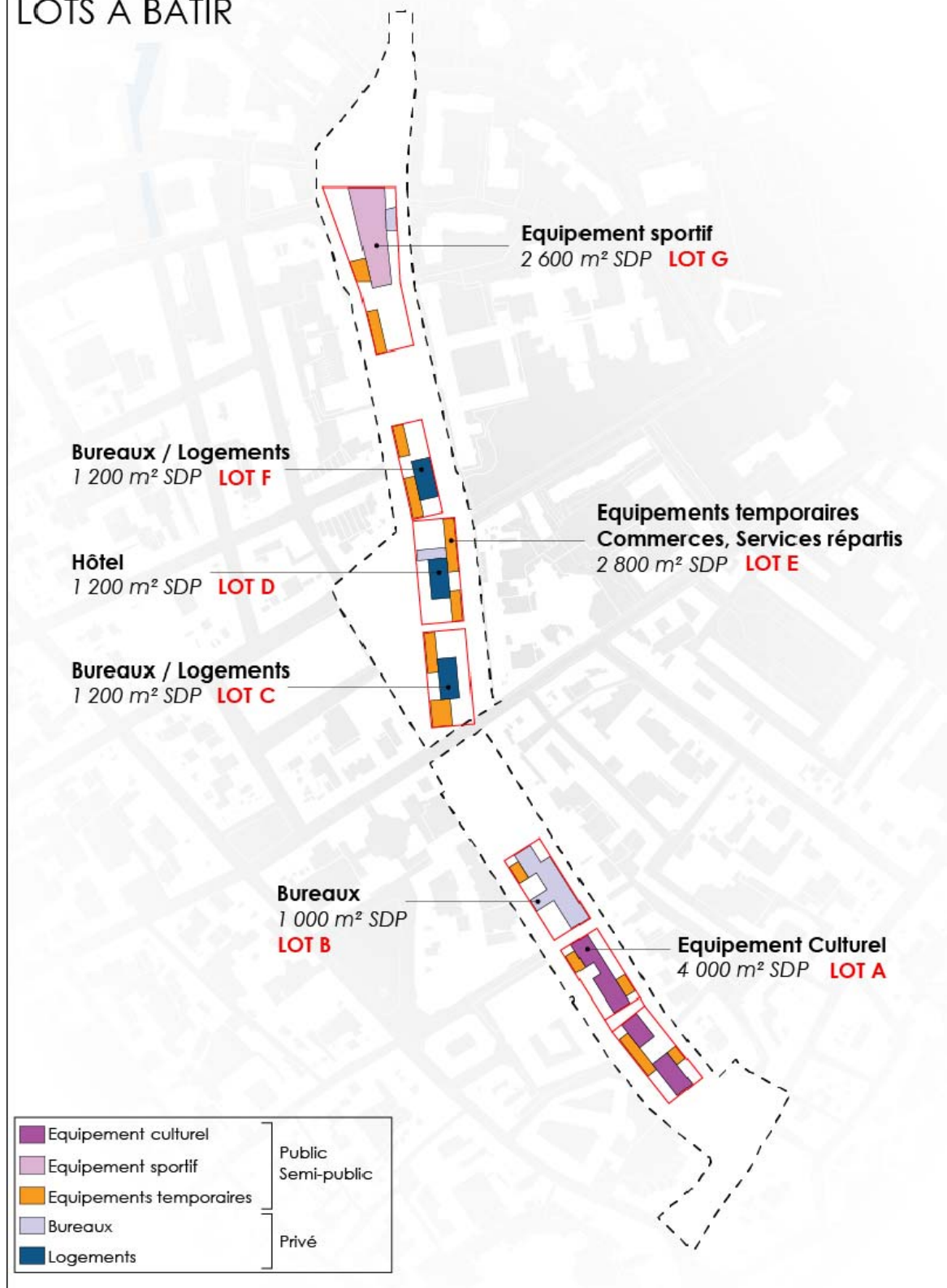
ANNEXE 2

Plan masse



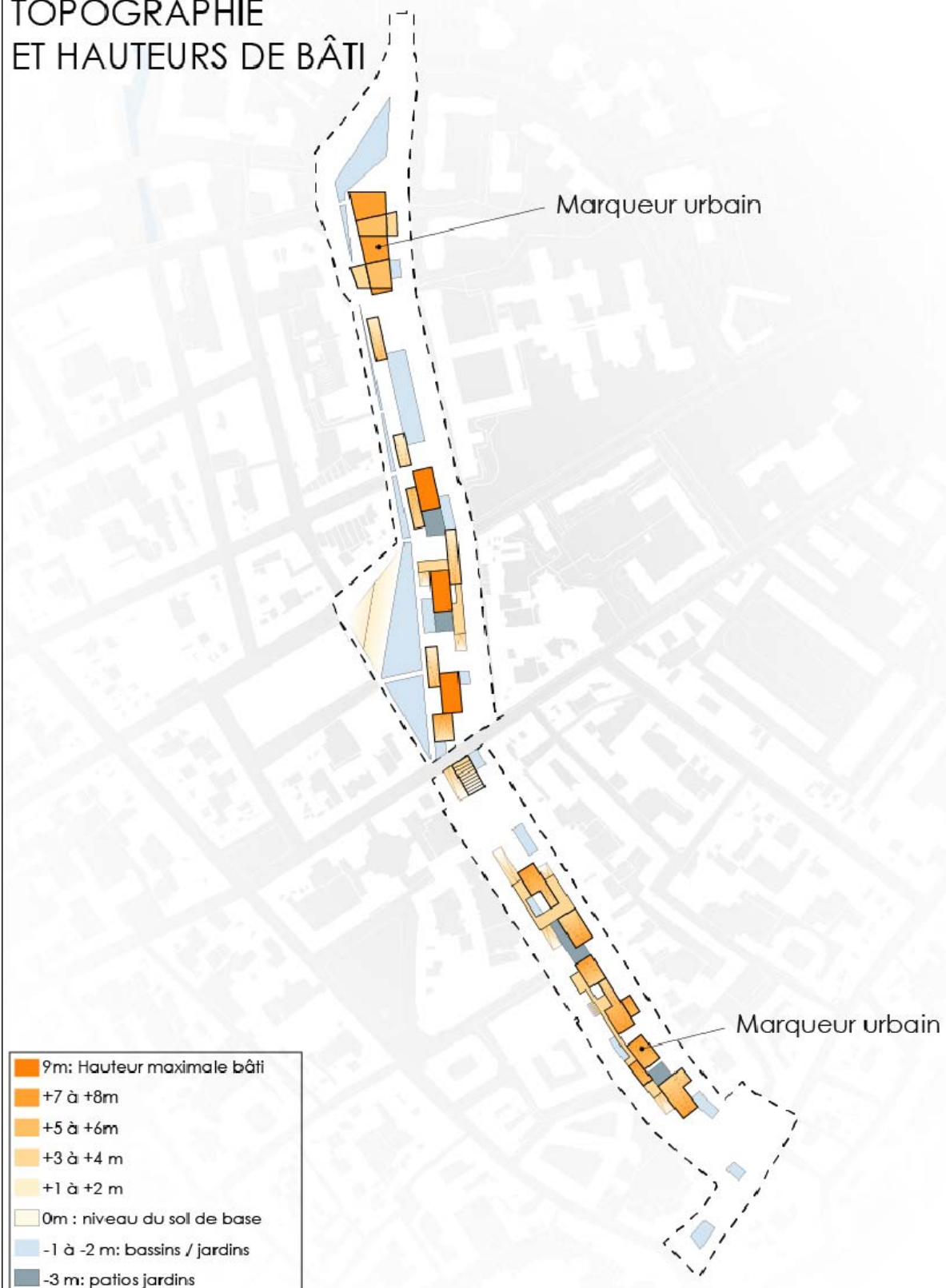
ANNEXE 3

PRINCIPES DE PROGRAMMES : LOTS A BATIR



ANNEXE 4

PRINCIPES DE TOPOGRAPHIE ET HAUTEURS DE BÂTI



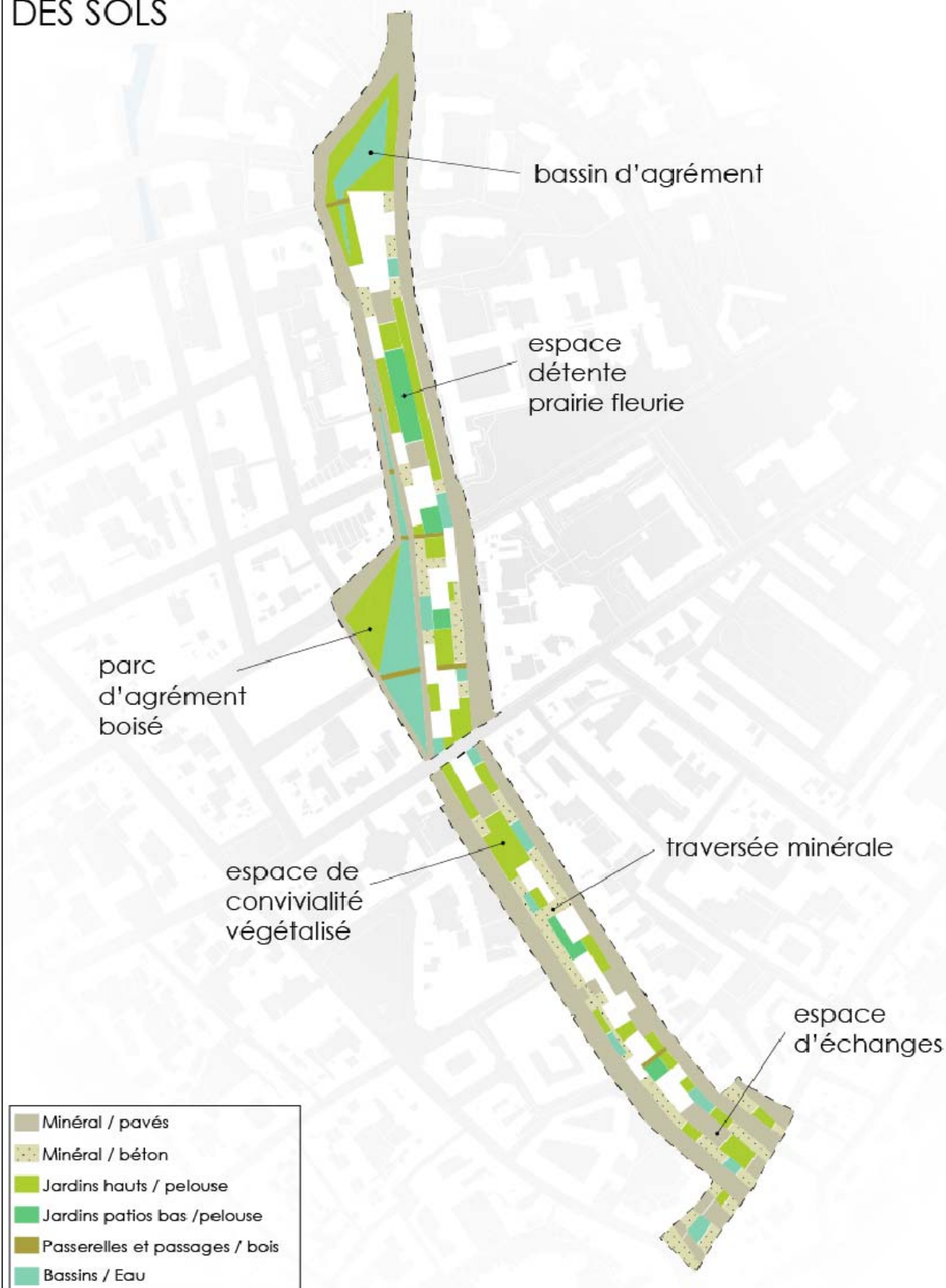
ANNEXE 5

PRINCIPES DE STATUT DES ESPACES LIBRES



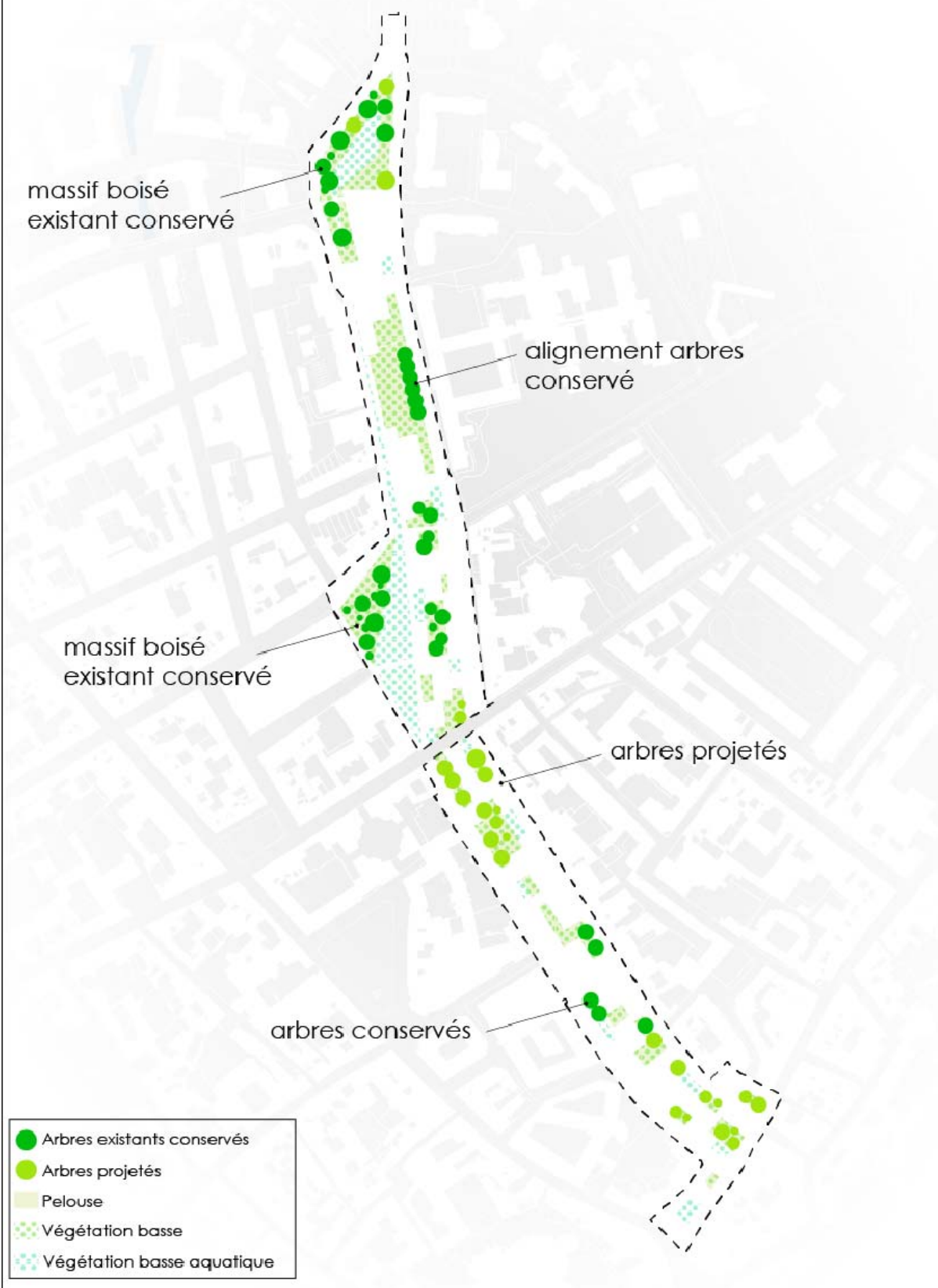
ANNEXE 6

PRINCIPES DE TRAITEMENT DES SOLS



ANNEXE 7

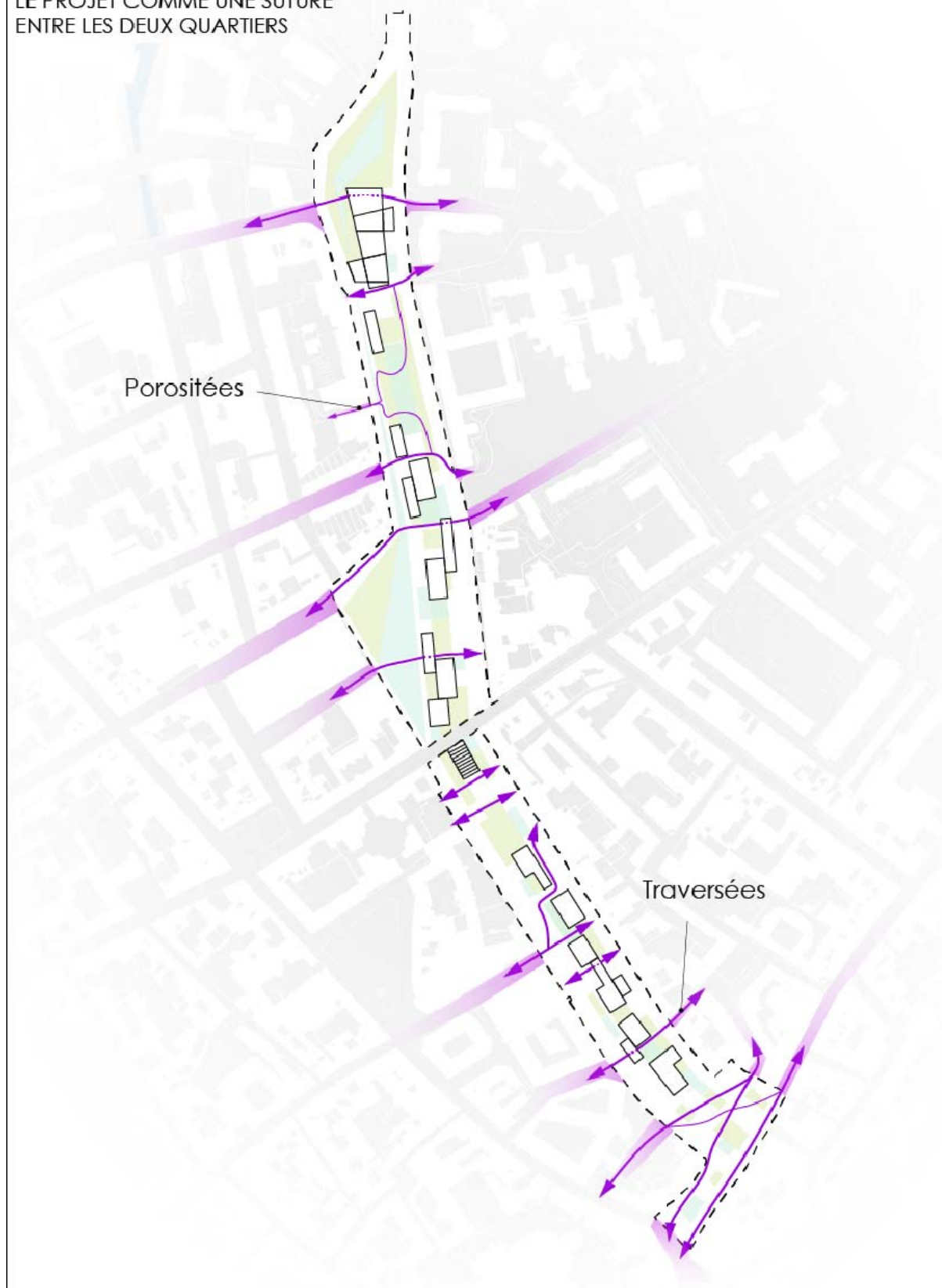
PRINCIPES DE VEGETATION



ANNEXE 8

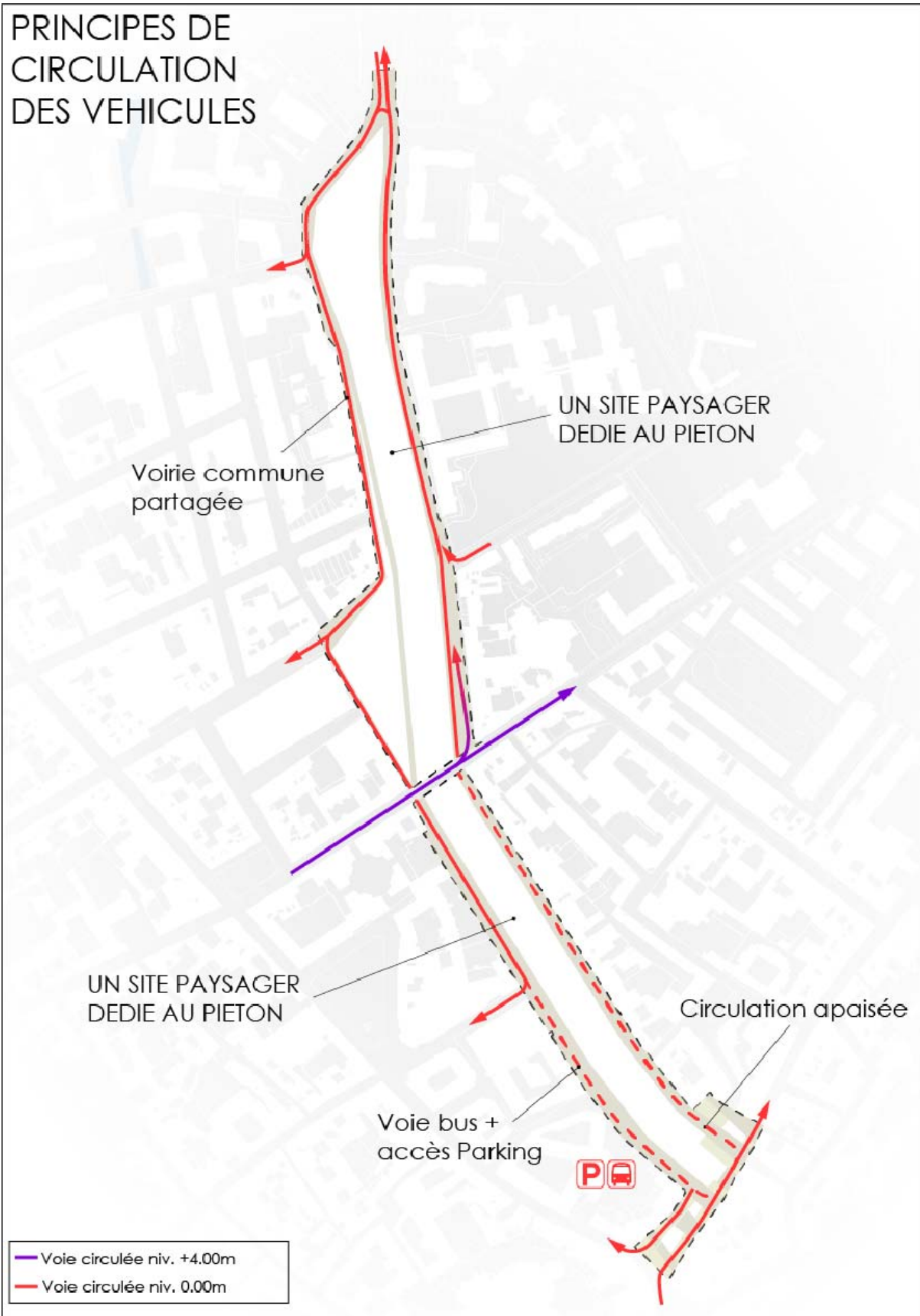
LES POROSITES EST-OUEST

LE PROJET COMME UNE SUTURE
ENTRE LES DEUX QUARTIERS



ANNEXE 9

PRINCIPES DE CIRCULATION DES VEHICULES



ANNEXE 10

PRINCIPES DE STATIONNEMENTS: SOUS-SOLS

